

PRATIQUE Nouvelles technos

Pour des raisons économiques, de plus en plus d'officines se regroupent sous forme de groupements informels, de coopératives, etc. Achats en commun, partage de ressources, conseils sont autant de services à partager, sous réserve de bons outils de communication.

La communication inter-officines

Pour répondre au besoin croissant de communication, les officines peuvent mettre en place des solutions techniques très diverses. Tout dépend de leur organisation.

CAS LE PLUS FRÉQUENT

Tous les logiciels des officines présentes dans le groupement ne sont pas identiques.

✓ L'une des solutions consiste à travailler à l'aide de fonctions d'import et d'export de fichiers.

➔ Outil indispensable : un logiciel intégrant des fonctionnalités d'import/export de données.

➕ Avantage

- Pas de ressaisie manuelle des données (liste de produits à commander, par exemple).

➖ Inconvénients

- Nécessité de développements spécifiques pour adapter les formats de fichier entre eux (type de champs, numériques ou alphanumériques ;
- Localisation et organisation des champs au sein du fichier d'import ou d'export ;
- Type de fichiers, au format .csv, .xls, .txt, etc.

✓ Sans menu import/export intégré au logiciel, le serveur Web est une solution envisageable.

➔ Outil indispensable : une plateforme Web qui sert d'interface et de stockage pour les données à partager.

➕ Avantage

- Solution indépendante des logiciels de gestion utilisés (toutes les officines membres du groupement ne sont pas obligées de changer de logiciel pour disposer de services partagés).

➖ Inconvénient

- Nécessité d'une ressaisie manuelle des données sur l'interface Web commune.

CAS IDÉAL

Tous les logiciels des officines du groupement sont identiques. Ceux-ci ne suivent toutefois pas la même philosophie car ils mettent en œuvre des dispositifs techniques différents.

✓ Une première solution consiste à utiliser un serveur Web centralisé.

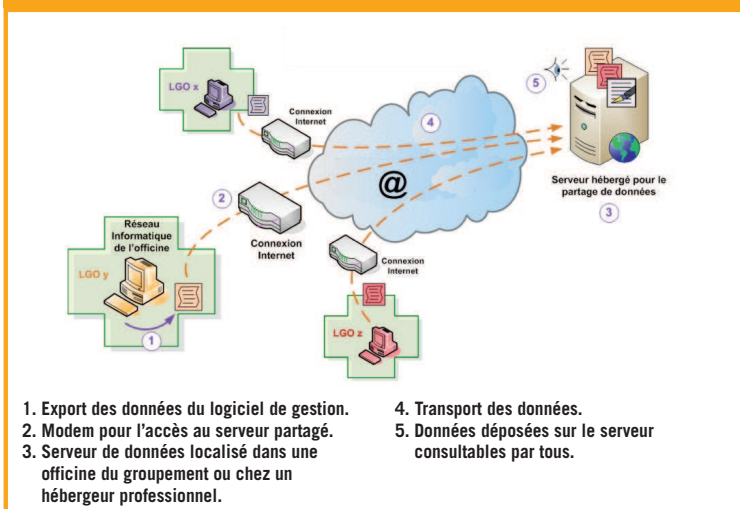
➔ Outils indispensables :

- une machine serveur pour stocker les données à partager ;
- une interface Web pour administrer ces données (architecture ISP ou Internet Service Provider¹).

➕ Avantages

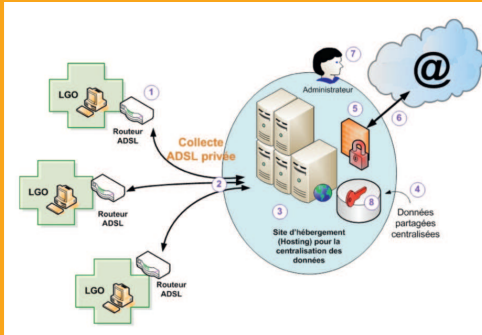
- Pas de ressaisie manuelle, toutes les données sont localisées au même endroit, facilitant ainsi leur exploitation (requêtes statistiques, etc.) ;

MISE À JOUR MANUELLE





ARCHITECTURE ISP



1. Officine avec connexion haut débit.
2. Réseau de collecte privé identique pour chaque officine.
3. Site d'hébergement professionnel abritant des données partagées (4), la sécurité (5), la gestion des droits (8) et la connexion Internet (6). L'ensemble est géré par un administrateur (7).

• Maintenance plus aisée pour l'éditeur (point unique de contrôle pour la sécurité, l'Internet et la gestion des flux de toutes les données : commande, tiers payant, mail, etc.).

▣ Inconvénients

- Le « tout centralisé » (les risques sont concentrés en un seul point);
- Fournisseur d'accès internet imposé, ce qui entraîne moins d'autonomie pour l'officine.

✓ **Autre solution : la mise en place d'une architecture « peer to peer² » qui permet l'échange d'informations directement d'officine à officine.**

➔ Outils indispensables :

- la construction de réseaux dynamiques d'officines (réseaux multiples constitués à la volée, où le nombre d'adhérents est variable selon les droits d'utilisation et les besoins de chaque officine);
- une ligne ADSL pro (avec une IP fixe³), quel que soit l'opérateur télécom, afin que les officines se connectent directement les unes aux autres.

⊕ Avantages

- Autonomie conservée pour chaque officine (les données partagées restent au sein de chaque officine, c'est le titulaire qui autorise l'accès);
- Choix du fournisseur d'accès Internet;
- Gestion du risque partagée (pas de gestion centralisée).

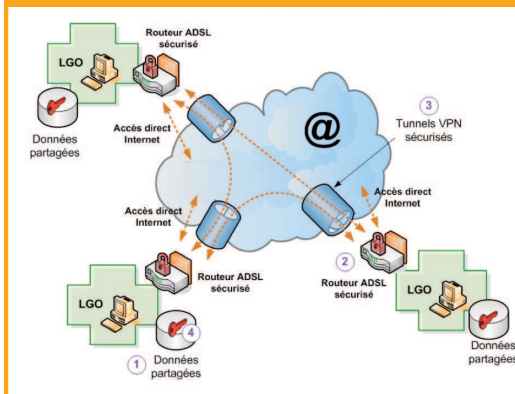
▣ Inconvénient

- Solution plus complexe à mettre en œuvre pour l'éditeur.

De manière générale, suivant le type de structure du groupement, de nombreux services peuvent être partagés, tels que :

- Commandes groupées pour obtenir de meilleures conditions d'achat;
- Agendas pour répartir le temps d'une ressource partagée (exemple : intervention conseil d'un dermatologue, planning de garde, etc.);
- Informations de disponibilité produits entre officines du groupement pour servir au mieux les clients, fiches conseils mises en commun pour enrichir la base de fiches;
- Statistiques pour obtenir des résultats regroupés (exemple : étude des rotations en fonction des fournisseurs);
- Analyse financière pour consolider l'activité économique (ratios, CA, marges, etc.);
- Catalogues produits pour travailler sur une politique de gammes communes.

ARCHITECTURE « PEER TO PEER »



1. Données partagées conservées au sein de l'officine qui contrôle les droits d'accès à ces informations (4).
2. Connexion haut débit sécurisée permettant d'assurer les liaisons entre les officines du groupement par la mise en place de tunnels VPN⁴ sécurisés (3).

en partenariat avec

Caduciel
informatique

www.caduciel.com

Il faut savoir cependant qu'en fonction de la présence ou non d'un logiciel identique au sein du groupement d'officines, l'intégration et l'accès à ces services partagés ne seront pas identiques pour tous.

Ainsi, en cas de fonctionnement par import-export manuel avec des logiciels différents, il s'avère difficile de travailler en temps réel. En conséquence, une commande groupée entre plusieurs officines, par exemple, ne pourra être déclenchée qu'une fois l'ensemble des réponses fournies. En revanche, lorsque toutes les officines disposent du même logiciel et des droits d'autorisation nécessaires, la commande groupée peut être réalisée en temps réel à l'initiative d'une officine.

En définitive, pour un fonctionnement optimal, il est important de bien étudier les diverses solutions techniques de communication qui s'offrent au groupement et les évolutions nécessaires selon les attentes et les besoins de chacun. Ainsi, tout le monde sera gagnant !

■ Claire Grevot

1. En français : fournisseur d'accès Internet (FAI)
2. Modèle de réseau informatique où chaque client peut être serveur et inversement.
3. Permet d'identifier chaque officine du groupement, comme un numéro de téléphone dans un annuaire.
4. Virtual Private Network : réseau virtuel privé (interconnexion de réseaux locaux au travers de tunnels sécurisés).

